



P.8

DOSSIER La culture partout et pour tous

ZOOM | P.6

Des aides pour les entreprises du territoire

L'ACTU | P.16

Véloroute de Mormal : 19km en plus

L'ACTU | P.19

Le Comptoir de Mormal dynamise le commerce local

Numérique

8 JUNI 2024

Fresque du climat

Une première fresque du climat a été organisée par Le Pays de Mormal au tiers-lieu numérique de Le Quesnoy. Bien guidés par Clément, les participants ont pu découvrir le fonctionnement du climat, ainsi que les causes et les conséquences de son dérèglement.



2 JUILLET 2024

Action sociale

Célébrons les jeux !

Dans le cadre de ses démarches Communauté Amie des Aînés (CADA) et Handicap & Ruralité, le Pays de Mormal, labellisé Terre de jeux 2024, a organisé, à Villereau, une journée festive pour célébrer les jeux olympiques et paralympiques.

Petite enfance

Sortie à la ferme

Dans le cadre de son programme d'activités, le RPE a organisé une sortie à la ferme du Lion à Villereau.

MARDI 16 JUILLET 2024



29 JUNI 2024

Musique

Festival de Mormal

Quelle énergie ! Malgré une météo capricieuse la seconde édition du festival de Mormal, organisée en partenariat avec l'association Les Gens de Mormal, a offert des moments hors du commun à quelques 1 300 personnes.



N°20

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
/// AUTOMNE 2024

Directeur de publication :

Jean-Pierre Mazingue
Conception-réalisation : Pays de Mormal
Impression : Imprimerie L'Artésienne à Liévin Rue François Jacob - ZI de l'Alouette 03 21 72 78 90
Tirage : 25.000 exemplaires • Publication semestrielle • Dépôt légal à parution • Communauté de communes du Pays de Mormal 18 Rue Chevray 59530 LE QUESNOY
Tél : 03.27.09.04.60
Mail : contact@cc-paysdemormal.fr

INFOS PRATIQUES

Antenne de Bavay

59 rue Pierre Mathieu
59570 BAVAY
Tél : 03.27.39.82.93

Antenne de Landrecies

4, avenue de la légion d'honneur
59550 LANDRECIES
Tél : 03.27.77.52.35

L'espace FRANCE SERVICES

Rue Jules Ferry
59550 LANDRECIES
Tél : 03.27.77.09.90

Pour vous déplacer

Tél : 03.27.09.04.60
www.deplacezvous.fr

Collecte des déchets

Tél : 03.27.77.52.35

Les déchetteries

Bavay - Lieu-dit « Les Petits Cailloux »

Landrecies - Zone d'activité - Rue d'Happegarbes

Le Quesnoy - ZAE Les Près du Roy

Route de Sepmeries

Poix-du-Nord - Rue Henri Roland

Suivez toute notre actualité !

www.cc-paysdemormal.fr

f @paysdemormal

ig pays_de_mormal

Édito



La culture est un pilier fondamental du Pays de Mormal, et nous nous efforçons de la rendre accessible à tous. Ce nouveau numéro de votre magazine communautaire met en lumière les nombreuses initiatives prises pour favoriser l'accès à la culture dans nos communes. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir obtenu la labellisation 100% Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Cela témoigne de notre engagement à offrir une éducation artistique et culturelle de qualité à tous les habitants de notre territoire.

Des actions concrètes sont mises en place pour développer la lecture publique et encourager chacun à découvrir le plaisir de lire. De plus, une riche programmation d'événements culturels anime toutes nos communes, permettant à chacun de s'épanouir à travers l'art, la musique, le théâtre et bien d'autres disciplines. Un nouvel agenda culturel a d'ailleurs été édité et distribué dans vos boîtes aux lettres pour vous permettre de ne rien manquer de ces rendez-vous incontournables dans nos 53 communes.

Outil essentiel et pépinière de talents, le conservatoire à rayonnement intercommunal s'est installé à Gommegnies depuis la rentrée pour offrir des infrastructures adaptées à ses 400 élèves.

Ce numéro aborde également l'évolution de la collecte des déchets et les changements d'habitudes que cela implique. Nous sommes conscients que ces modifications peuvent demander des ajustements, mais elles sont imposées par la loi et indispensables pour un avenir plus durable et respectueux de notre environnement.

Pour le dynamisme de notre territoire, le Pays de Mormal continue de déployer des actions en faveur du développement de nos entreprises. Soutenir les entreprises locales et l'investissement sont des priorités pour conforter notre communauté dans sa démarche de développement de l'emploi sur notre territoire.

Madame, Monsieur, je vous souhaite une excellente lecture et je vous invite à participer activement à la riche vie culturelle de notre beau territoire.

Jean-Pierre Mazingue
Président du Pays de Mormal,
Maire de Poix-du-Nord



Sommaire

2. En images

Ça bouge en Pays de Mormal !

3. Édito

4. Urbanisme

Des subventions pour améliorer l'habitat de Bavay, Landrecies et Le Quesnoy

8-13.
DOSSIER

La culture, le patrimoine et la musique

16. En action

La véloroute de Mormal

17. En action

Des idées pour renforcer la citoyenneté des aînés

19. L'actu

Le Comptoir de Mormal

20. Chez nous

Poix-du-Nord et Hon-Hergies

23. Portraits

Visages d'ici, Chez Flo et l'Atelier du vélo



Des subventions pour améliorer l'habitat de Bavay, Landrecies et Le Quesnoy.

Améliorer la qualité de l'habitat privé grâce à des subventions attractives, c'est l'objectif de l'OPAH-RU qui démarrera en janvier prochain sur le territoire.



9
MILLIONS
D'EUROS

Cette opération de grande envergure est menée dans le cadre de la labellisation « petite ville de demain » et en lien avec l'État qui, via l'ANAH, a octroyé une subvention de 9 millions d'euros pour les projets qui seront réalisés dans les 5 années du programme.

projet par un opérateur que le Pays de Mormal doit désigner dans les prochaines semaines (l'appel d'offres est en cours) pour un lancement officiel de l'OPAH-RU en début d'année 2025.

Cette opération de grande envergure est menée dans le cadre de la labellisation « petite ville de demain » et en lien avec l'État qui, via l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), a octroyé une subvention de 9 millions d'euros pour les projets qui seront réalisés dans les 5 années du programme. Les subventions de cette OPAH-RU sont cumulables avec les autres aides existantes.

C'est une initiative ambitieuse qui vise à améliorer la qualité de l'habitat privé dans les centres-villes de Bavay, Landrecies et Le Quesnoy. Le Pays de Mormal lance une OPAH-RU ! Une quoi ? Une OPAH-RU est une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain. En clair, il s'agit d'offrir des subventions très attractives aux propriétaires souhaitant rénover leurs logements. « Cette OPAH-RU est essentielle pour notre intercommunalité car elle permet de répondre à plusieurs enjeux majeurs comme améliorer le confort des habitants, valoriser notre patrimoine bâti et dynamiser nos centres-villes. Il s'agit aussi de traiter l'habitat indigne et de résoudre les problématiques liées aux logements vacants de longue date et aux verrues urbaines. En offrant des subventions pour la rénovation des logements, nous encourageons les propriétaires à entreprendre des travaux qu'ils

n'auraient peut-être pas pu réaliser seuls. Et c'est aussi une véritable occasion pour tous de participer à l'amélioration de notre cadre de vie » explique François Erlem, vice-président du Pays de Mormal et maire de Landrecies. Ouverte aux propriétaires occupants ainsi qu'aux bailleurs, cette opération est une opportunité unique pour améliorer le confort du logement, augmenter sa valeur et contribuer à l'embellissement du territoire. Les travaux éligibles peuvent inclure l'isolation thermique, la rénovation énergétique ou encore l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. « Il s'agit surtout d'améliorer les conditions de vie des habitants. Pendant la durée de ce programme, nous espérons qu'une cinquantaine de réhabilitations seront engagées chaque année. » poursuit François Erlem. A noter qu'au delà d'un soutien financier, les bénéficiaires seront accompagnés de manière personnalisée tout au long de leur



Une nouvelle zone économique à Jenlain !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Débutés en mars, les travaux d'aménagement de la Zone d'Activité Économique (ZAE) de Jenlain seront terminés en fin d'année. Les lots seront commercialisés immédiatement.

Située juste à côté de la ZAE de la Vallée de l'Aunelle, à Wagnies-le-Grand, la nouvelle ZAE de Jenlain offre aux entreprises un emplacement de choix pour installer ou développer leur activité. A proximité immédiate de la voie rapide, 6 nouveaux terrains y sont viabilisés pour répondre à la demande des entreprises en termes de foncier. Sur un espace de 1,25 hectare, les terrains proposés à la vente ont des surfaces comprises entre 1 300 et 2 200m². Comme pour la précédente zone d'activité, des recommandations architecturales et paysagères seront prescrites aux candidats retenus afin de préserver le cadre de travail. Si plusieurs candidats et prospects se sont déjà fait connaître, il est encore possible de déposer sa candidature pour intégrer cette zone dynamique. Sa grande sœur, la ZAE de la Vallée de l'Aunelle, a déjà fait ses preuves puisque les neuf terrains viabilisés proposés à la vente ont été vendus, et les 12 cellules du village d'artisans proposées à la location sont occupées par des PME ravies de leur choix ! Au-delà de son emplacement stratégique, cette zone d'activité économique de 4,3 hectares se démarque par les aménagements paysagers qui confèrent au lieu une ambiance particulièrement zen et agréable pour le travail comme pour les clients. Par ailleurs, le Pays de Mormal a aménagé – dans un ancien délaissé départemental de 1,2 hectare – un espace composé d'une prairie d'éco-pâturage et d'un grand parking gratuit disposant de bornes de recharge électrique ainsi que d'une aire de co-voiturage. Identifiée et identifiable, cette zone d'activité, bientôt complétée de la zone jenlainoise, est un atout pour l'économie du territoire.

LA NOUVELLE
ZAE DE JENLAIN
C'EST :

1,25
hectare de
surface totale

6
terrains
viabilisés

**1 300 à
2 200**
m² de surface
par parcelle

880 000€
d'investissement pour les
travaux d'aménagement
supportés par Le Pays de
Mormal

Envie de vous installer sur la nouvelle ZAE de Jenlain ? Il est encore temps de candidater ! Contactez Joris Lefebvre, chargé de mission immobilier d'entreprise, au 06 73 47 88 06 ou par mail à l'adresse j.lefebvre@cc-paysdemormal.fr

Des aides pour les entreprises

Le Pays de Mormal complète les dispositifs régionaux destinés aux entreprises. Objectif ? Soutenir l'économie du territoire.

Alors que la loi NOTRe donne aux intercommunalités un rôle renforcé en termes d'intervention économique, le Pays de Mormal a fait le choix de proposer un accompagnement optimal aux différentes phases d'évolution des entreprises. Autrement dit, les entreprises peuvent être aidées dès la création mais également lorsqu'elles veulent investir pour se développer. Le Pays de Mormal vient donc compléter et renforcer les aides déjà octroyées par la Région.

Ces aides spécifiques enrichissent l'action de la communauté de communes qui accompagne déjà les entrepreneurs dans toutes les demandes liées à la vie de l'entreprise, de la création jusqu'à la transmission.

DES AIDES À LA CRÉATION

Pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise (hors statut micro-entrepreneur), l'aide du Pays de Mormal vise à soutenir les investissements nécessaires pour la création. Coût des investissements productifs neufs, le stockage de l'outil de production (chambres froides, ...), l'achat de véhicules utilitaires thermiques ou électriques, les prestations externes en communication (création de site web, de logo, d'outils de communication) ou encore les investissements incorporels liés directement au projet de création ou de développement (brevets, logiciels, licences, concessions et marques...), le champ des dépenses éligibles aux aides est large. Il est impératif que le dossier de demande de subvention soit déposé avant la clôture du premier exercice et avant le démarrage du projet d'investissement. Le Pays de Mormal octroie une subvention équivalente à 20% de la dépense hors taxe sur un investissement compris entre 5 000 € et 15 000 €. Le plafond d'aide est compris entre 1 000 et 3 000 €.



DES AIDES POUR INVESTIR

Le Pays de Mormal propose une aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services de moins de 10 salariés, créées il y a plus d'un an et dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 2 millions d'euros. Il s'agit d'encourager les investissements de croissance tels que les investissements productifs neufs, le stockage de l'outil de production (chambres froides, ...), les véhicules utilitaires ou encore les prestations externes en communication. Il est impératif que le dossier de demande de subvention soit déposé avant le démarrage du projet d'investissement. Le Pays de Mormal octroie une subvention équivalente à 20% de la dépense hors taxe sur un investissement compris entre 5 000 € et 30 000 €. Le plafond d'aide est compris entre 1 000 et 6 000 €.



COUP DE POUCE POUR LES PME

La communauté de communes soutient également le développement des PME de moins de 250 salariés inscrites au RCS ou au RM. Il s'agit, là aussi, d'aider les entreprises à franchir les étapes de leur développement nécessitant des investissements productifs neufs (investissements corporels), des dépenses d'aménagements nécessaires à l'installation de matériel de production ou des investissements de stockage de l'outil de production (chambres

froides, ...). Le Pays de Mormal propose une subvention de 10% de la dépense hors taxe sur un investissement compris entre 10 000 et 150 000 € soit un plafond d'aide compris entre 1 000 € et 15 000 €. A noter que les entreprises s'inscrivant dans une démarche de décarbonation pourront bénéficier d'une bonification de 5% de la subvention.

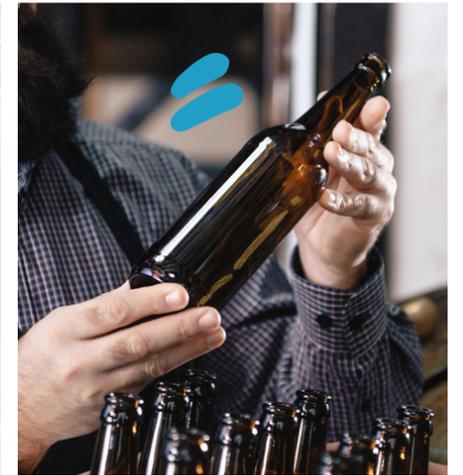
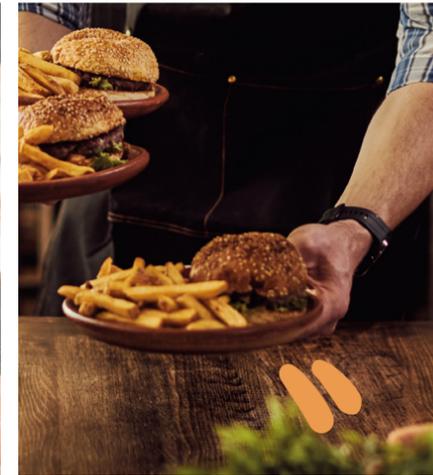
LES AIDES DE LA RÉGION ET DU PAYS DE MORMAL EN UN COUP D'ŒIL !

Retrouvez toutes les infos dans ce guide, consultable directement en ligne. Vous pouvez également vous le procurer dans les locaux du Pays de Mormal.



Quels que soient vos besoins ou vos demandes, contactez le service développement économique au 03 27 09 04 61

Vous serez conseillés, accompagnés et orientés vers les partenaires dédiés.



LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est la Région qui est responsable de la définition des orientations en matière de développement économique. En 2022, elle a élaboré son nouveau Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) qui couvre la période 2022-2028 qui définit notamment les orientations en termes d'aides aux entreprises.

La culture partout et pour tous

Le Pays de Mormal déploie de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'accès à la culture pour tous.



La culture renforce l'identité locale, elle permet de créer des liens entre les habitants et d'ouvrir le champ des possibles. Et au-delà des expositions, spectacles, soirées contes et autres ateliers artistiques, les actions culturelles du Pays de Mormal ne se limitent pas à créer des événements ponctuels puisque la communauté de communes a mis en place des programmes éducatifs visant la

sensibilisation à l'art, à la culture mais aussi aux médias dès le plus jeune âge. « L'éducation artistique est un investissement pour l'avenir » souligne Anthony Vienne, vice-président délégué à la culture et au patrimoine. Moteur de développement, la culture en Pays de Mormal, c'est aussi le riche patrimoine et le conservatoire de musique fréquenté par 400 élèves.

Un nouveau chapitre pour la lecture en Pays de Mormal

Suite à l'étude menée autour de la lecture publique sur le territoire, le Pays de Mormal a signé, avec le ministère de la Culture, une convention de partenariat pour un contrat territoire lecture. L'objectif ? Permettre aux 23 bibliothèques du Pays de Mormal de s'inscrire dans une volonté d'accès de tous les publics au livre et à la lecture. « Il s'agit de répondre à des enjeux multiples comme le vivre-ensemble, l'éducation artistique, l'équité ou encore la mobilité pour rendre notre territoire plus attractif. » détaille Anthony Vienne. En outre, il s'agit de mettre les bibliothèques en réseau par le développement de l'action culturelle et la mise en place d'outils informatiques communs. Il s'agit aussi d'accompagner la création et la structuration d'équipements de lecture publique. Un plan pluriannuel d'actions a été rédigé. Il sera décliné pendant 3 ans avec un soutien financier de 30 000 € par an par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

A noter que la DRAC soutient également le Pays de Mormal au titre du Contrat local d'éducation artistique. Trois harmonies ont également bénéficié d'un soutien financier via le « plan fanfare ».



La convention a été signée par Hilaire Multon directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France et Anthony Vienne vice-président du Pays de Mormal en charge de la culture et du patrimoine.



Pour consulter l'agenda culturel du Pays de Mormal, vous pouvez flasher le QR code



200 !

C'est le nombre de micro-projets que la commission culture et patrimoine, qui se réunit plusieurs fois par an, a à son actif ! Cette commission majeure multiplie les propositions culturelles pour rendre accessible la culture. Elle travaille par ailleurs sur la mise en œuvre d'une programmation culturelle riche tout au long de l'année. Deux fois par an un agenda culturel est distribué aux habitants. Il est également téléchargeable sur le site internet du Pays de Mormal.



Le territoire labellisé «100% EAC»

Éducation Artistique et Culturelle

C'est une reconnaissance prestigieuse qui souligne l'engagement du Pays de Mormal envers la promotion de la culture et des arts auprès de tous ses habitants. Dernièrement le Pays de Mormal a obtenu le label «100% EAC» (Éducation Artistique et Culturelle). Décerné par le ministère de la Culture, un label qui témoigne de la volonté du territoire de rendre la culture accessible à tous, en particulier aux jeunes, pour favoriser leur épanouissement personnel et citoyen. « Le label est attribué au Pays de Mormal pour son engagement autour du CLEA (contrat local d'éducation artistique). Depuis plusieurs années nous invitons des artistes à faire un travail en profondeur sur l'ensemble du territoire durant quatre mois par an. Nous devons cette labellisation au travail acharné et régulier du service culture » détaille Anthony Vienne. Délivré pour 5 ans ce label ouvre la voie à de nouvelles initiatives enrichissantes pour tous les habitants.

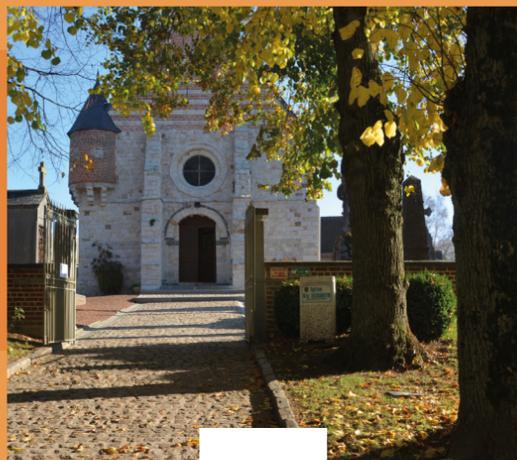
Pour contacter le service culture du Pays de Mormal 03 27 39 82 93

Culture en Pays de Mormal

Un riche patrimoine à valoriser



C'est le Pays des châteaux, des petites chapelles, des belles églises, des jolies fermes avesnoises et de nombreux autres éléments de « patrimoine remarquable ». Le Pays de Mormal regorge de trésors patrimoniaux !



Une convention pour les cinq musées



Un forum VIP (Vraiment Intéressés par le Patrimoine)

« Il y avait urgence de réunir les personnes nombreuses qui agissent et qui travaillent pour restaurer et valoriser notre exceptionnel patrimoine. C'est chose faite avec ce premier forum qui a réuni, sur invitation, deux représentants par commune. » se réjouit Anthony Vienne, vice président délégué à la culture et au patrimoine. Le premier forum du patrimoine a permis de créer un socle pour poursuivre, dans les prochains mois, une vraie démarche patrimoniale. Avec ses trois sites majeurs que sont le Forum Antique de Bavay (l'un des plus vastes forums du monde romain après Rome et Carthage pour l'occident), les remparts du Quesnoy (la ville bénéficie encore de sa ceinture complète dont nous devons une large partie à Vauban, le célèbre ingénieur de Louis XIV !) et les traces du site abbatial de Maroilles, le Pays de Mormal dispose de richesses patrimoniales uniques. Au cœur de chaque village, on trouve d'anciennes églises ou chapelles, des musées, des fermes avec du cachet, des lavoirs, des moulins, « et il ne faut pas oublier la forêt et le bocage » précise l'élu. Sur notre territoire des investissements particulièrement importants sont réalisés pour la restauration du patrimoine au titre de divers projets publics ou privés. Avec l'aide des associations, des communes, du Département du Nord, de la Région des Hauts-de-France, de l'Etat et aussi de la Fondation du Patrimoine, il y a une volonté partagée pour valoriser nos richesses, nos trésors patrimoniaux. « Tout cela crée des liens, des contacts », s'enthousiasme Anthony Vienne.

Le Pays de Mormal a récemment signé une convention avec le Département du Nord pour mutualiser et accompagner les équipes muséales des cinq musées. Les musées concernés sont le musée des évolutions de Bousies, le musée de Landrecies, le musée du marbre à Bellignies, le musée Néo-Zélandais de la Libération au Quesnoy ainsi que le forum antique de Bavay. Une dotation départementale de 30 000 € par an a été accordée pour des actions de valorisation collective.

Les bornes frontières de La Flamengrie, les objets liés à la bataille de Malplaquet (Taisnières) et à la libération de Beaudignies par les soldats Néo-Zélandais en 1918, sont également des sujets particulièrement intéressants pour comprendre notre patrimoine.

Cette convention avec le Département du Nord marque une étape importante pour Les musées du Pays de Mormal. Elle permet de mutualiser les ressources, d'accompagner les équipes muséales et d'améliorer l'expérience des visiteurs, tout en valorisant le riche patrimoine culturel du territoire.



LE SITE RESTAURÉ DE L'ABBAYE DE MAROILLES A FAIT L'OBJET D'UNE INAUGURATION.

Le site restauré de l'abbaye de Maroilles a fait l'objet d'une inauguration portée par les trois partenaires : le commune de Maroilles pour l'aménagement de la cour, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois pour ses nouveaux bureaux et la communauté de communes pour les nouveaux panneaux d'informations touristiques (circuit créé au départ du moulin). La restauration du moulin sera portée par le Pays de Mormal.

La musique, coeur de culture

La culture en Pays de Mormal, c'est aussi la musique avec le conservatoire à rayonnement intercommunal qui attire quelques 400 élèves et permet un accès à la pratique musicale dès 3 ans.



LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES, C'EST...

400

ÉLÈVES

18

PROFESSEURS

228

HEURES D'ENSEIGNEMENT CHAQUE SEMAINE

Le conservatoire initie une classe CHAM

Depuis la rentrée, le collège Jean Lemaire de Belges à Bavay inaugure une classe à horaires aménagés musique (CHAM) dédiée à la musique actuelle.

Il s'agit de démocratiser l'éducation artistique et culturelle. Depuis quelques semaines, 14 élèves de 6^{ème} du collège Jean Lemaire de Belges, à Bavay, fréquentent la classe CHAM du Pays de Mormal. « C'est la première classe CHAM sur le territoire et c'est la première fois, au niveau national, qu'une telle classe valorise la pratique collective des musiques actuelles » explique Guillaume Dumoulin, le directeur du conservatoire. Au printemps dernier, une large campagne

d'information a été menée auprès des familles pour présenter le projet et les critères de recrutement.

Cette initiative, fruit d'une collaboration étroite entre le collège de Bavay et le Pays de Mormal, permet aux élèves attirés par la musique de bénéficier d'un enseignement renforcé dans un cadre propice à leur épanouissement artistique. Les élèves seront encadrés par Logan Sechi, Julien Duval et Cyril Carrette, trois professeurs du conservatoire.

Les classes CHAM ont pour objectif de développer les capacités musicales des élèves. Elles offrent un programme équilibré qui inclut des cours de musique générale, de formation musicale des musiques actuelles, de musique assistée

par ordinateur, de pratique collective de groupe rock et de chant choral. Les élèves bénéficient ainsi de conditions optimales pour progresser et envisager une pratique musicale d'amateur ou de professionnel. Le collège a équipé spécialement des salles de cours de matériel et d'instruments à cet effet.

La mise en place de cette classe CHAM au collège de Bavay est une étape importante pour le développement des talents locaux et la valorisation de la culture musicale sur le territoire. Les jeunes musiciens ont désormais une nouvelle scène pour exprimer leur passion et enrichir leur parcours scolaire ! Chaque année scolaire verra ainsi la naissance d'un nouveau niveau et ce jusqu'à la classe de 3^{ème} (à l'horizon 2027-2028).



Le conservatoire de musique pose ses valises à Gommegnies

Le conservatoire du Pays de Mormal a quitté ses locaux de Le Quesnoy. Le président, Jean-Pierre Mazingue, explique la raison.

Nous sommes confrontés à une problématique d'inadaptation des locaux de notre conservatoire, installé à Le Quesnoy. A la fois en termes de sécurité, mais aussi en termes d'accessibilité. Les aménagements nécessaires étant très coûteux nous avons saisi l'opportunité de la disponibilité de l'école Jacques Brel, à Gommegnies compte tenu du regroupement de deux écoles sur le site du nouveau groupe scolaire. Depuis ce mois de septembre notre conservatoire à rayonnement intercommunal est donc logé dans ces locaux qui offrent les conditions nécessaires de sécurité et d'accessibilité. Cette opération se présente sous la forme d'une location d'une durée maximum de deux ans avec option d'achat pendant cette période. Un groupe de travail composé d'élus et de techniciens étudiera les travaux nécessaires sur chacun des deux sites et prendra, en 2025, la décision de la localisation définitive du conservatoire. A côté de ce problème de bâtiment, l'une des orientations majeures du conservatoire est d'avoir un vrai rayonnement intercommunal avec des antennes à Bavay, Le Quesnoy et Landrecies. Il s'agira aussi de renforcer les liens avec les harmonies du territoire. Bien-sûr le conservatoire est - et restera - un des éléments majeurs d'une politique culturelle intense avec le permanent souci de la culture pour tous. Et pour cela, je compte sur la détermination d'Anthony Vienne, vice-président culture et patrimoine dont l'implication est sans faille pour atteindre cet objectif. »



Pour contacter le conservatoire de Musique du Pays de Mormal 03 27 09 39 81

Conservatoire du Pays de Mormal

LE CONSERVATOIRE INTÈGRE LE RÉSEAU NATIONAL DES ÉCOLES TAMA



En reconnaissance de la qualité de son enseignement et des événements organisés, le Conservatoire du Pays de Mormal a été labellisé par la célèbre marque de batteries TAMA.

TAMA a proposé aux classes de batterie du conservatoire du Pays de Mormal de rejoindre son réseau national d'écoles officielles. Cette collaboration marque une reconnaissance importante de l'enseignement musical dispensé au sein de l'établissement et découle d'un partenariat de longue date, établi en 2006, entre TAMA et Nicolas Dubois, professeur et artiste. « TAMA possède un réseau pédagogique national sérieux, existant depuis quatre décennies. Adhérer à ce réseau, c'est bénéficier d'une aide logistique, pédagogique et d'outils de communication modernes afin de toujours proposer un enseignement de qualité » détaille Nicolas Dubois qui, avec Olivier Brasselet, professeur de batterie du conservatoire, partage la vision d'un enseignement musical inclusif et innovant, où chaque élève peut développer son potentiel artistique dans les meilleures conditions.

TAMA®

Collecte des déchets

Vers une gestion plus juste et plus équitable

Depuis cette année, la collecte des déchets en porte à porte a évolué



La première TEOMi sur votre feuille d'impôt 2027

Après une période de tests et d'ajustements jusque la fin de cette année 2024, il est prévu de commencer à comptabiliser le nombre de levées des bacs à compter du 1^{er} janvier 2025, pour réaliser une « facturation à blanc » jusqu'au 31 décembre 2025. Cette étape est primordiale pour veiller à ce que toute la partie logistique et organisationnelle soit opérationnelle (durant cette période, pas de facturation à la levée). Ensuite, débutera la mise en place effective de cette taxe incitative le 1^{er} janvier 2026 qui se répercutera réellement pour la première fois sur la Taxe Foncière de 2027 (il y a un décalage d'un an entre la comptabilisation des bacs et l'application de la TEOMi). En attendant, vos efforts contribuent à contenir l'augmentation du budget de service.

Réduire l'impact environnemental

Impulsé par la loi, ce changement vise à réduire notre impact environnemental et maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets. En triant mieux et en produisant moins de déchets, nous contribuons tous à un environnement plus sain et à une gestion plus efficace des ressources. Pour vous aider dans cette transition, des permanences sont organisées dans vos communes. Vous pourrez y poser toutes vos questions sur le tri, le compostage et la future tarification incitative. N'hésitez pas à venir vous informer et à participer activement à cette démarche collective. Ensemble, faisons du Pays de Mormal un exemple de gestion durable des déchets !

Depuis le 1^{er} juillet, la collecte a évolué. Le bac noir – ordures ménagères – est collecté toutes les semaines selon les besoins des usagers et le bac jaune – tri des emballages – est collecté toutes les 2 semaines selon un calendrier distribué à chaque foyer et précisant les dates des passages. Parallèlement, la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) va bientôt remplacer la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) jusqu'ici en vigueur. Au lieu d'augmenter le taux de la taxe pour tous, les élus ont choisi de mettre en place la TEOMi, plus juste et plus équitable puisqu'elle rend les habitants acteurs de leur production de déchets.

Les conseils pour une collecte réussie



Sortir les poubelles la veille du jour de collecte

Les poignées des poubelles orientées vers la rue pour indiquer au ripeur que les poubelles sont à vider

LES EMBALLAGES, DANS LE BAC DE TRI, C'EST TOUJOURS EN VRAC !

Jeter les emballages en vrac, sans sac (le centre de tri n'a pas d'ouvreurs(se)s de sacs, aussi les sacs contenant du tri seront automatiquement envoyés en incinération.



PAS EN SAC

Les bons gestes

- Soumettre votre bac à la collecte uniquement lorsqu'il est plein, le rentrer après le passage du camion
- Tondre l'herbe en utilisant la technique du mulching (Le Pays de Mormal propose une aide pour l'acquisition d'un dispositif ou d'une tondeuse)
- Favoriser le don, la réparation, la réutilisation et le réemploi
- Composter les déchets fermentescibles (épluchures, restes de repas, branchages, tontes, sciures, cendres...). Le Pays de Mormal propose aux usagers un composteur en bois ou en plastique en contrepartie d'une participation financière
- Adapter son comportement d'achat : éviter les produits suremballés, favoriser le vrac/l'achat à la coupe/ le gros conditionnement
- Trier les emballages, les papiers et le verre
- Coller un « stop pub » sur la boîte aux lettres afin de réduire les papiers
- Limiter le gaspillage alimentaire en faisant attention aux dates limites de consommation, en cuisinant les restes de repas pour faire d'autres menus...
- Apporter les autres déchets (cartons de colis, déchets électroniques, mobiliers...) directement en déchetterie.

Scannez ce QR code pour consulter la vidéo explicative pour bien compacter les emballages



Toutes les infos sur le tri sur

cc-paysdemormal.fr

Véloroute de Mormal : 19km en plus



Le Pays de Mormal poursuit le développement du tourisme à vélo avec le lancement de la seconde phase de la véloroute. Ce projet ambitieux vise à offrir un itinéraire sécurisé et pittoresque à travers le patrimoine naturel et culturel du territoire.

27
kilomètres, c'est la longueur de la véloroute de Mormal.

8
communes du Pays de Mormal traversées par la véloroute de Mormal. Il s'agit de Maresches, Villers-Pol, Orsinval, Le Quesnoy, Potelle, Jolimetz, Villereau, et Locquignol.

1 691 702 €
C'est le coût global de la véloroute (phase 1 et 2)

Les travaux de la seconde phase de la véloroute vont débuter à l'automne. Cette nouvelle tranche de travaux permettra d'offrir aux cyclistes un itinéraire sécurisé et aménagé depuis Le Quesnoy jusqu'à la sortie de Locquignol. La véloroute de Mormal, intégrée au réseau Eurovéloroute 3 et à la Véloroute n°31, traverse déjà les communes de Maresches, Villers-Pol, Orsinval et Le Quesnoy. Avec cette nouvelle extension, les cyclistes pourront désormais profiter d'un parcours continu et sécurisé qui traverse les communes de Potelle, Jolimetz et Villereau et mène jusqu'à la sortie de la forêt de Mormal afin de rejoindre la véloroute de la Sambre, à Aulnoye.

Les travaux incluent des marquages au sol, des panneaux de signalisation, des ralentisseurs, des potelets de sécurité, ainsi que des aires de repos équipées de bancs, d'appuis vélo et de panneaux d'informations. Ces aménagements visent à rendre la pratique du vélo accessible et agréable pour tous, qu'il s'agisse de résidents locaux ou de visiteurs. Ce projet, dont le montant d'investissement global s'élève à 1,69 million d'euros, n'aurait pas été possible sans le soutien du Département du Nord, de la Région Hauts-de-France, et de l'État. Leur collaboration a permis de financer et de réaliser ces infrastructures, contribuant ainsi à la dynamisation du tourisme

local et à la promotion d'un mode de déplacement écologique, économique et sain. Les travaux de cette seconde phase doivent s'étaler jusqu'au printemps 2025. Dès lors, les amateurs de vélo, qu'ils soient en quête de nature, de patrimoine ou simplement d'une balade en plein air, seront invités à venir découvrir ou redécouvrir le Pays de Mormal à travers cette nouvelle portion de 19 km qui s'ajoute aux 8 kilomètres déjà existants. Pour vous, Le Pays de Mormal continue à pédaler vers un avenir plus vert !

Des idées pour renforcer la citoyenneté des aînés



Dans le cadre de la démarche Communauté Amie des Aînés du Pays de Mormal (CADA), et en collaboration avec la MSA et l'université catholique de Lille, une étude participative intitulée « Toujours citoyen? Mais comment? » a récemment été menée.

Il s'agissait d'explorer les moyens de maintenir et renforcer la citoyenneté des personnes âgées, qu'elles vivent en établissement d'hébergement ou à domicile. Lors de différents ateliers de travail collectif, les participants ont pu échanger sur différents sujets tels que les droits et accès aux soins et à la santé, la liberté de circulation, le droit à la vie sociale ou encore le droit à la participation citoyenne. Les résultats de l'étude, dévoilés fin juin, montrent que les résidents des établissements d'hébergement souhaitent être plus impliqués dans la vie de la communauté. Ils expriment le besoin de recevoir directement les informations et invitations aux événements locaux, de participer à des manifestations sportives et culturelles, et de maintenir des liens avec les écoles et autres institutions. D'autres sujets prioritaires ont été identifiés : la mobilité, la préparation de l'arrivée en établissement ainsi que l'information et le suivi des mesures de protection juridique.

Pour répondre à ces attentes, plusieurs actions ont été proposées, que vous pouvez retrouver sur le site du Pays de Mormal



Je salue l'initiative du Réseau francophone des villes amies des aînés quant à aider les territoires innovants seniors. Et je remercie tout particulièrement l'Assemblée des seniors du Pays de Mormal sans qui ce projet n'aurait pu être mené.

Denis Lefebvre



L'étude "Toujours citoyen? Mais comment?" met en lumière l'importance de considérer les personnes âgées comme des citoyens à part entière, avec des droits et des besoins spécifiques. En mettant en œuvre les actions proposées, la CADA du Pays de Mormal espère créer un environnement où chacun, quel que soit son âge, peut vivre pleinement et activement.





ACTION SOCIALE

La pauvreté, une réalité invisible

Le mag' du Pays de Mormal

Le Pays de Mormal a récemment mené une enquête approfondie pour dresser un diagnostic de la pauvreté sur son territoire et définir les actions à mener pour lutter durablement contre cette dernière.

En début d'année, en réponse à un appel à projets de la préfecture des Hauts-de-France, le Pays de Mormal a confié au cabinet lillois Exaeco, la réalisation d'un diagnostic pauvreté. L'objectif de cette étude était de mieux comprendre les réalités de la pauvreté en milieu rural, très souvent qualifiée d'« invisible ». Pendant six mois de nombreuses rencontres avec les habitants et les associations locales ont eu lieu. Les résultats, dévoilés en juillet lors d'une restitution publique, ont mis en lumière des situations de précarité parfois méconnues. Parmi les principaux constats, on note

une augmentation des demandes d'aides sociales et une précarisation croissante des familles, notamment en raison de l'isolement géographique et du manque d'accès aux services essentiels. Les données de cette étude ont permis de définir une feuille de route pour lutter contre la pauvreté, avec des actions ciblées pour améliorer l'accès aux services, à l'habitat décent, pour renforcer les dispositifs d'accompagnement et pour favoriser l'insertion professionnelle. *« Au delà de nouvelles actions, c'est une nouvelle façon d'attaquer la pauvreté qui va émaner de cette enquête. L'idée est d'abord de cartographier les ressources locales. Il existe déjà plein de dispositifs et d'actions sur le territoire mais il y a une méconnaissance des publics! Nous allons également profiter des groupes de travail créés à l'occasion de ce diagnostic pour mettre les*

énergies en commun pour que la feuille de route soit collective et massive » explique Yohan Lecerf, vice-président du Pays de Mormal. Ce diagnostic, premier du genre, constitue une première étape essentielle pour mieux cibler les actions et répondre aux besoins des habitants du Pays de Mormal. Les élus locaux, les associations et les habitants sont désormais mobilisés pour mettre en œuvre les recommandations issues de cette étude. *« Nous devons agir rapidement et efficacement pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens les plus vulnérables. Lutter contre la pauvreté, c'est un chemin, il n'y a pas de baguette magique, il faut y aller collectivement »* insiste Jean-Pierre Mazingue président de la communauté de communes.

EN CHIFFRES

5 000

personnes en situation de précarité sur le territoire, c'est 14% des habitants.

25%

des logements ont été construits avant 1919 (7 % dans le Nord) avec des problématiques liées au confort énergétique

83%

des actifs travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence

52,7%

Le nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs habitants et ayant un emploi (NORD : 93,1%)

L'actu



NUMÉRIQUE

Le Comptoir de Mormal dynamise le commerce local

Plateforme innovante qui vise à renforcer le lien entre les habitants et les commerçants/producteurs locaux, le comptoir de Mormal continue de se déployer.

Le Comptoir de Mormal est bien plus qu'une simple plateforme de vente en ligne. C'est un véritable moteur de dynamisation pour le commerce local, offrant une multitude d'avantages pour les habitants et les commerçants du territoire. En quelques clics, il est possible de trouver des produits variés, allant des spécialités culinaires comme les fromages du terroir, les confitures maison et les bières locales, aux créations artisanales uniques telles que les bijoux faits main et les textiles.

Faire rayonner la chalandise de proximité

Avec un catalogue de 500 produits proposés par 125 entreprises locales, le Comptoir de Mormal favorise la production locale et de qualité. En moyenne, le site web attire 1 100 visiteurs par mois, preuve de son succès et de son utilité. Les utilisateurs peuvent se géolocaliser pour trouver les produits disponibles près de chez eux et choisir entre la livraison à domicile, le retrait en magasin ou en

point relais. Cette proximité permet de créer un lien direct entre les consommateurs et les producteurs. Mais les utilisateurs de la plateforme peuvent aussi vivre à des milliers de kilomètres du territoire. En effet, des colis sont envoyés aux quatre coins de l'hexagone ! En soutenant Le Comptoir de Mormal, chacun contribue à la préservation des emplois locaux et à la promotion d'une consommation responsable et durable. Chaque achat devient ainsi un acte de soutien à l'économie locale et à la diversité des savoir-faire du territoire.

Commerçants, artisans, rejoignez Le Comptoir de Mormal et participez gratuitement à cette belle aventure collective !
Contactez le service numérique du Pays de Mormal au 09 72 26 23 08



125

ENTREPRISES RÉFÉRENCÉES



500

PRODUITS RÉFÉRENCÉS



1100

VISITEURS MENSUELS



0 €

LE COÛT DE L'INSCRIPTION POUR LES ENTREPRISES

Le mag' du Pays de Mormal

Poix-du-Nord

Un joyau restauré

La salle des fêtes Keighley Hall de Poix-du-Nord, véritable emblème du village, est en cours de restauration pour retrouver son éclat d'antan. Ce projet ambitieux mêle tradition et modernité et répond à une nécessité impérieuse de sauvegarde de l'édifice. Inaugurée en 1922 et classée au titre des monuments historiques depuis 2021. La salle des fêtes Keighley Hall est un symbole de l'architecture britannique au cœur de Poix-du-Nord. Cent ans après, ce bâtiment historique subit une restauration minutieuse pour le préserver, garder son cachet et améliorer son efficacité énergétique. Débutés en juin 2023, les travaux doivent se terminer en tout début 2025 et coûteront 1,8 million d'euros, financés à plus de 70% par des subventions. « Cette rénovation essentielle a bénéficié d'un large soutien de la DRAC, de l'Etat, de la Région, du Département mais aussi de la communauté de communes qui nous a octroyé une subvention de 100 000 € dans le cadre du fonds pour les projets structurants » détaille Jean-Pierre Mazingue, le maire de Poix-du-Nord. La rénovation comprend le remplacement ou la réfection des toitures, des maçonneries, des ouvrants, du plancher, de la cuisine, de la scène, du balcon ainsi que la mise aux normes d'accessibilité et le changement du système de chauffage. « Nous visons une amélioration énergétique de 30 à 40% grâce à une meilleure isolation et à l'installation d'une pompe à chaleur » souligne le maire de Poix-du-Nord. Cette restauration, menée sous l'égide d'un architecte du patrimoine et sous le contrôle de l'architecte des bâtiments de France, respecte l'authenticité du lieu tout en le modernisant pour les générations futures.



Le mot du maire **JEAN-PIERRE MAZINGUE**

« Keighley Hall est plus qu'une salle des fêtes, c'est le cœur de notre commune. Cette restauration est essentielle pour préserver notre patrimoine tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui. Nous sommes fiers de voir ce projet se concrétiser et impatientes de rouvrir les portes de ce lieu emblématique à nos concitoyens. Keighley Hall est également un symbole de l'amitié entre Poix-du-Nord et Keighley, ville britannique marraine de Poix-du-Nord depuis 1921. La restauration de Keighley Hall est donc aussi un hommage à cette amitié durable et forte en sens »



POIX-DU-NORD



Hon-Hergies

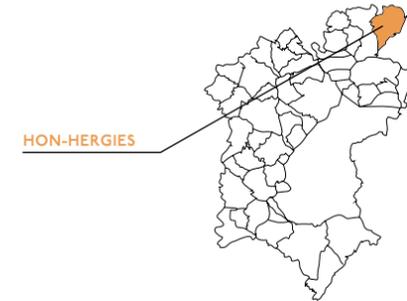
L'érosion, un défi majeur pour la commune

Hon-Hergies fait face à un problème croissant d'érosion. Ce phénomène, accentué par les intempéries et certaines pratiques agricoles, menace non seulement les terres agricoles mais aussi les infrastructures locales et les habitations. Les coulées de boue de 2018, 2019, 2020 et tout récemment celles de ce 1^{er} août 2024, ont laissé des traces indélébiles, nécessitant des interventions coûteuses pour la commune pour prévenir de futurs dégâts. « Nous nous sommes immédiatement saisis de la problématique avec des travaux réalisés dans l'urgence. Les études hydrauliques ont ensuite identifié 13 zones critiques où nous devons intervenir en priorité. Nous prévoyons de construire des fascines et d'autres ouvrages spécifiques pour canaliser les eaux de ruissellement. Ces travaux sont essentiels pour protéger notre commune et ses habitants, mais ils sont aussi très coûteux. » explique le maire de Hon-Hergies, Luc Bertaux. C'est dire que les aménagements nécessaires représentent un investissement de près de 800 000 €. « Sans l'aide de la communauté de communes, ces travaux seraient inaccessibles pour notre petite commune car aucun de nos partenaires n'est engagé sur cette problématique. Aussi, nous avons dans un premier temps sollicité le fonds érosion pour les travaux de la rue Laurent Niogret. Et 50% de nos dépenses seront pris en charge par le Pays de Mormal » poursuit le maire qui souligne également l'importance de la maintenance annuelle de ces infrastructures, estimée à 150 000 €.

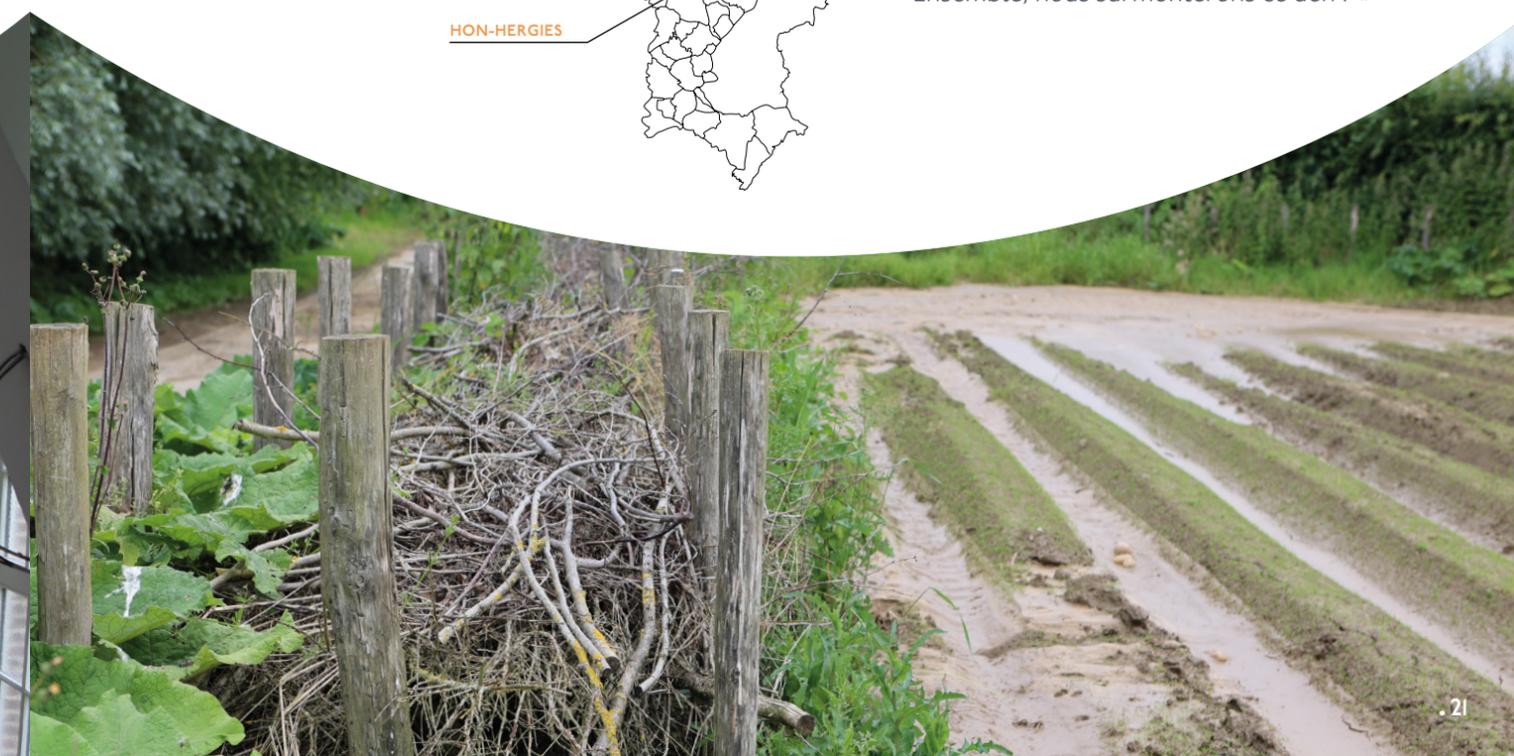


Le mot du maire **LUC BERTAUX**

« La lutte contre l'érosion à Hon-Hergies est un défi de taille, mais grâce à la solidarité intercommunale, des solutions durables sont en cours de mise en œuvre pour préserver notre territoire rural et ses habitants. Bien sûr, nous sommes dans l'incapacité financière de traiter simultanément les 13 secteurs concernés par l'érosion mais le Pays de Mormal nous aide à mettre en place des solutions temporaires pour protéger les habitants. Nous avons été dotés de 40 box wall – des murs démontables – qui sont installés dès qu'il y a une vigilance orange. Cette solution provisoire fonctionne bien. Je tiens à remercier tous les habitants pour leur patience, leur compréhension et solidarité. Ensemble, nous surmonterons ce défi ! »



HON-HERGIES



VISAGE d'ici

Chez Flo, un havre de durabilité

A Orsinval, Chez Flo la boutique est bien plus qu'un lieu de vente. C'est un symbole de durabilité, d'économie circulaire et d'amour pour notre planète.

Quand Florence Clause Delmarle a créé sa boutique, en 2018, elle avait un souhait : offrir une seconde vie aux vêtements et accessoires endormis dans les placards. « Après mon congé parental, j'ai eu envie de me lancer dans l'aventure de la création d'entreprise et d'ouvrir une boutique dédiée à la seconde main. C'est tendance et cela fait rimer écologie et économie ! J'ai donc

en laine douille, en passant par les combinaisons très tendances, les tenues de cérémonies, les jeans et autres escarpins quasi neufs, une large variété de vêtements et d'accessoires sont vendus Chez Flo la boutique. Chaque pièce raconte une histoire, et Florence est là pour la partager avec passion. Les articles vendus dans la boutique sont proposés sous la forme de dépôt vente. « Les personnes me déposent des vêtements pour une période de trois mois. Ils fixent leur prix, ou me laissent faire, et ils repartiront avec 40% du prix de vente si les articles sont vendus. Je mets quotidiennement des photos sur ma page Facebook ainsi que sur mon site internet. J'ai régulièrement de nouveaux arrivages j'invite donc les clientes à venir souvent ! » sourit Florence qui propose un parking privé à ses clients qui sont accueillis du mercredi au samedi. Chez Flo la boutique, des centaines de pépites attendent leur futur(e) propriétaire pour un avenir durable. Et économique ! En effet les vêtements sont vendus jusqu'à dix fois moins cher que leur prix d'origine. Une belle occasion pour remplir sa garde-robe tout en réduisant son empreinte écologique.



décidé d'aménager une petite boutique dans une ancienne écurie » explique Florence qui propose une large gamme de vêtements pour les femmes du 34 au 54 et pour les enfants, du 2 ans jusqu'au 16 ans. Chaque pièce est soigneusement inspectée avant d'être mise en vente et dans les rayons de la petite boutique cosy créée par Florence, des trésors oubliés attendent d'être découverts par des âmes curieuses. Des robes classiques aux pulls



Chez Flo la boutique

2 bis rue Saulchelle, à Orsinval
06 75 27 87 64

Instagram: Chezflo-laboutique

chezflolaboutique.fr

Facebook: Chez Flo la boutique



VISAGE d'ici

L'atelier du vélo vient chez vous

Avec son atelier mobile, Gilles Dejean se déplace sur tout le territoire pour réparer et entretenir les vélos de ses clients dans un fourgon transformé en atelier mobile.

Le vélo, Gilles Dejean l'a dans la peau depuis très longtemps. « Depuis tout petit, j'ai toujours été cycliste ! Si la pratique me passionne, j'adore toucher les vélos, les réparer, prolonger leur vie ». Et cette passion, Gilles Dejean a choisi d'en faire un métier. D'abord pour le compte d'un grand groupe, pour lequel il a travaillé pendant près de 7 ans puis pour une équipe de VTT Belge « j'étais le mécanicien de la team BH Wallonie.



Une belle aventure humaine qui m'a permis d'affiner mon savoir-faire » explique celui qui, en mars 2021, a décidé de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat avec l'idée originale de créer un atelier de réparation mobile. « Cette idée m'est venue un peu par hasard au regard de la difficulté qu'ont les gens à mettre leur vélo dans leur coffre lorsqu'il faut l'emmener en réparation ou en révision » raconte Gilles Dejean qui, à l'aube de ses 40 ans, a donné des ailes à son idée. Il a

acheté un fourgon qu'il a totalement aménagé pour pouvoir y réparer les vélos de ses clients à domicile ! L'atelier du vélo répare toutes les marques sans exception et tous les types de vélos, même les électriques sauf si la panne concerne le moteur. Les interventions sont programmées dans un délai maximum d'une semaine après le premier contact et l'atelier du vélo se déplace dans un rayon de 50 km autour de Bettrechies. « C'est un gain de temps pour les clients et moi je m'amuse bien ! En tout cas, je suis toujours bien reçu ! » raconte l'entrepreneur. L'atelier du vélo est également présent sur le marché de Hon Hergies chaque dernier vendredi du mois ainsi que sur le marché de La Flamengrie le troisième vendredi du mois « c'est un moment convivial qui permet la rencontre, le partage de passion et aussi de fixer des rendez-vous. Et je profite de ce moment pour réparer des vélos ! » sourit Gilles Dejean qui pratique toujours le vélo mais « un peu moins vite qu'avant ». En parallèle de son activité et comme un autre moyen de transmettre sa passion, il a également créé un club de vélo à Bettrechies. Sur les 15 licenciés, 10 sont des enfants. L'atelier du vélo répare les vélos toute l'année, du lundi au samedi, même si la période la plus intense s'étale de mars à fin septembre.



L'atelier du vélo

06 51 05 55 50

latelierduvelo59@gmail.com

Devenez Chauffeur bénévole

en Pays de Mormal

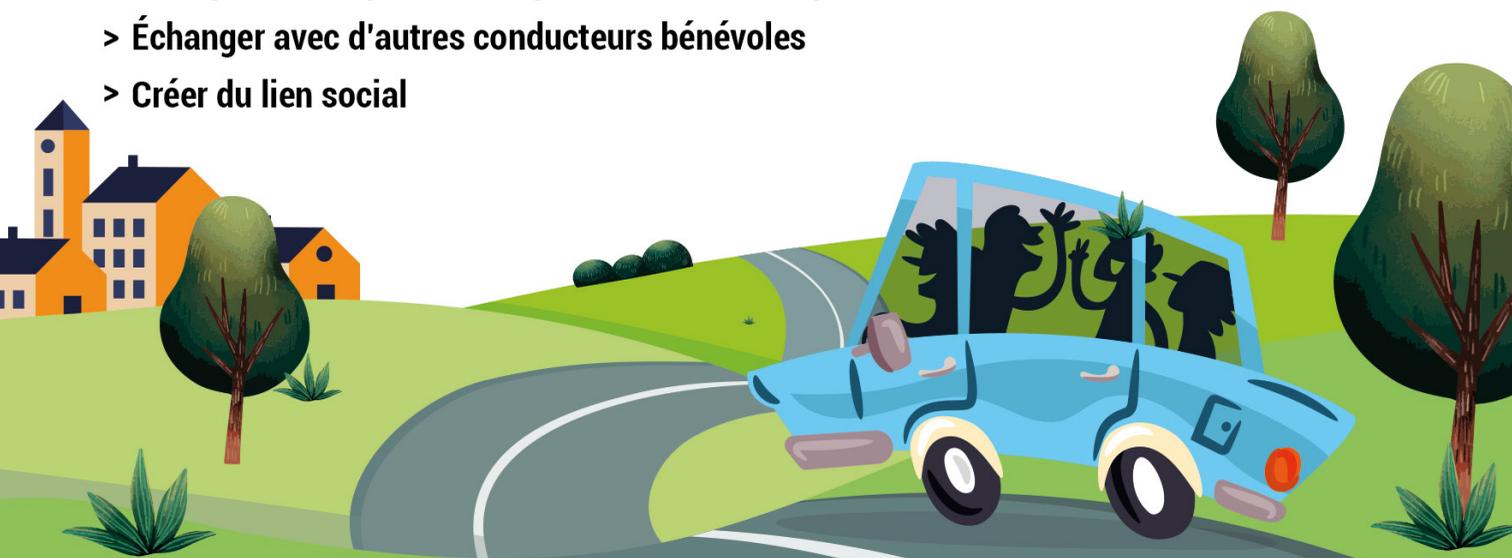
Quand mobilité rime avec solidarité
le temps d'un trajet !

Vous désirez
rejoindre le
transport
solidaire ?

Vous souhaitez
participer à une
action d'entraide
et de solidarité ?

Être conducteur bénévole c'est :

- > Avoir tout le loisir d'accepter ou non un trajet en fonction de vos disponibilités
- > Pour chaque kilomètre parcouru, percevoir un défraiement non imposable
- > Agir dans un cadre associatif sécurisé, être formé et avoir accès à un bouquet d'activités
- > Transporter des personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité
- > Échanger avec d'autres conducteurs bénévoles
- > Créer du lien social



REJOIGNEZ-NOUS !

Contact et
informations

03 27 09 04 60
mobilitesolidaire.fram@gmail.com